

**Madame**

Je vous remercie de votre correspondance dans laquelle vous nous avez fait part de vos observations relativement à la période prévue pour présenter des commentaires relatifs à la conformité de l'étude d'impact environnemental du projet Rabaska. Il n'est malheureusement pas possible de prolonger cette période. Après considération des commentaires reçus pendant la période de consultation et des renseignements fournis par les autorités fédérales, ceux-ci seront transmis au promoteur du projet.

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale sollicite actuellement des commentaires sur la conformité de l'étude d'impact par rapport à la directive fédérale. Cette période de consultation publique vient s'ajouter et non pas remplacer celles prévues dans le processus québécois. Il vous sera aussi possible, dans le cadre du processus fédéral, de soumettre vos commentaires lors des audiences publiques de la commission d'examen.

Pour de plus amples renseignements sur le processus d'évaluation environnementale de ce projet, n'hésitez pas à me contacter aux coordonnées indiquées ci-dessous.

***Dominic Cliche***

Agence canadienne d'évaluation environnementale  
Canadian Environmental Assessment Agency  
160 Elgin, 22e étage | 22nd floor, Ottawa Ontario K1A 0H3  
(613) 948-1787 | télécopieur / fax (613) 957-0941  
[dominic.cliche@acee-ceaa.gc.ca](mailto:dominic.cliche@acee-ceaa.gc.ca)

-----Original Message-----

**From:**  
**Sent:** February 15, 2006 6:51 PM  
**To:** Cliche, Dominic [CEAA]  
**Subject:** Projet Rabaska

Bonjour Monsieur Cliche,

Le présent message a pour but de vous faire part de mon inquiétude pour les citoyens et citoyennes de la région de Québec qui ne pourront disposer d'un délai suffisant pour prendre connaissance du volumineux dossier déposé récemment par le groupe Rabaska. En effet, la date butoir du 13 mars pour déposer ces avis, représente un obstacle majeur à toute intervention citoyenne et il serait grandement nécessaire d'allonger la durée de consultation afin que des analyses éclairées puissent être déposées auprès de votre agence.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, recevez l'expression de mes salutations distinguées.